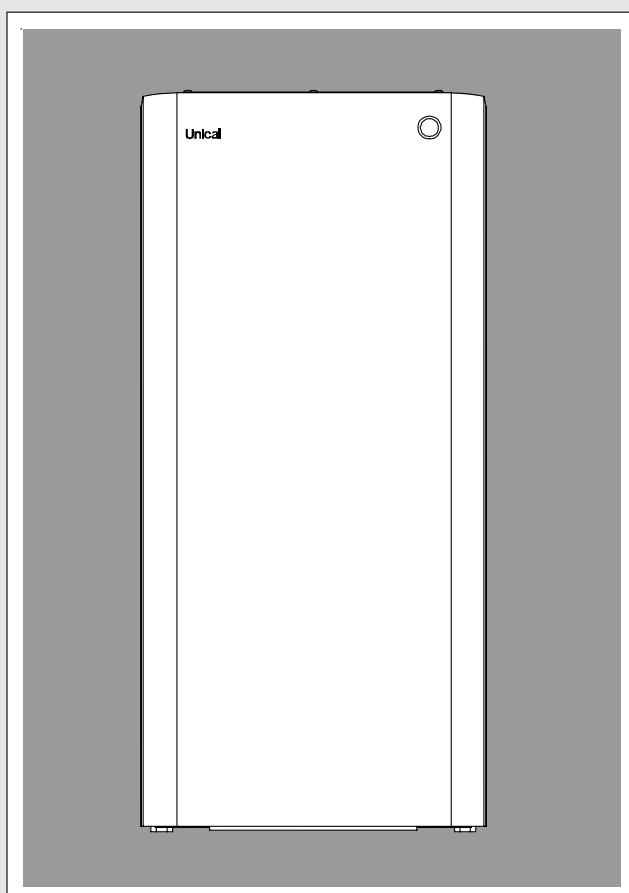


Unical®

DSP 110 inox



NOTICE TECHNIQUE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

00332527 - 1^a édition - 11/2007 (U.F)



Attention: cette notice technique contient des instructions destinées exclusivement à l'installateur et/ou au technicien S.A.V. professionnellement qualifié et autorisé par Unical, en conformité avec les normes en vigueur. Dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, dérivant du non respect des instructions contenues dans la notices technique fournie avec la chaudière, le fabricant ne pourra en aucun cas être tenu responsable.

TABLE DES MATIERES

1	INFORMATIONS GENERALES	3
1.1	Symboles utilisés dans la présente notice	3
1.2	Utilisation conforme de l'appareil	3
1.3	Traitement de l'eau d'alimentation	3
1.4	Informations à fournir à l'utilisateur	3
1.5	Avertissements pour la sécurité	4
1.6	Plaque signalétique	5
1.7	Avertissements généraux	6
2	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS	7
2.1	Caractéristiques techniques	7
2.2	Dimensions	7
2.3	Composants principaux	8
2.4	Données de fonctionnement	9
3	INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION	10
3.1	Avertissements généraux	10
3.2	Conditions d'installation	11
3.3	Emballage	11
3.4	Positionnement du ballon	12
3.5	Raccordement du chauffage	14
3.6	Raccordement du sanitaire	14
3.7	Raccordements électriques	15
3.8	Schéma de raccordement pratique.....	16
4	VERIFICATIONS ET ENTRETIEN	17
	Instructions concernant l'entretien périodique	17

1

INFORMATIONS GENERALES

1.1 - SYMBOLES UTILISÉS DANS LA PRÉSENTE NOTICE

Lors de la lecture de cette notice, une attention particulière doit être donnée aux paragraphes précédés par les symboles suivants:



DANGER!
Situation dangereuse
pour l'utilisateur



ATTENTION!
Situation potentiellement dangereuse pour le produit et l'environnement



NOTE!
Avertissements
pour l'utilisateur

1.2 - UTILISATION CONFORME DE L'APPAREIL



Le ballon DSP 110 a été construit sur la base du niveau actuel de la technique et des règles de sécurité connues, conformément aux normes en vigueur.

Toutefois, à la suite d'une utilisation impropre, des risques pour la santé de l'utilisateur ou d'autres personnes de son entourage et des dommages à l'appareil ou à d'autres objets, pourraient se produire.

L'appareil est prévu pour fonctionner dans des installations de chauffage à circulation d'eau chaude et à production d'eau chaude sanitaire, toute autre utilisation de ce dernier est considérée comme impropre. Pour tout dommage résultant d'une utilisation non conforme de l'appareil, UNICAL se dégage de toute responsabilité et dans ce cas, le risque encouru reste complètement à la charge de l'utilisateur.

Pour une utilisation correcte de l'appareil, lire attentivement les instructions et avertissements indiqués dans la présente notice.

1.3 - TRAITEMENT DE L'EAU D'ALIMENTATION



- La dureté de l'eau d'alimentation conditionne la fréquence de détartrage de l'échangeur de chaleur du système de production de l'eau chaude sanitaire.
- Dans le cas d'utilisation d'une eau d'alimentation caractérisée par une dureté supérieure à 15°f, on suggère l'utilisation d'un adoucisseur adapté.
- Afin de limiter les phénomènes d'incrustations de calcaire, on conseille de régler la température de consigne de l'eau chaude sanitaire sur une valeur très proche de celle effective d'utilisation.
- Il est conseillé de vérifier l'état d'entartrage de l'échangeur du système de production d'eau chaude sanitaire dès la fin de la première année d'utilisation de ce dernier et ensuite, sur la base de l'incrustation observée, la période entre deux vérifications périodiques peut être étendue à deux ans.

1.4 - INFORMATIONS À FOURNIR À L'UTILISATEUR



L'utilisateur doit être obligatoirement informé concernant l'utilisation et le fonctionnement de son ballon et en particulier :

- Fournir obligatoirement à l'utilisateur la présente notice, ainsi que les autres documents relatifs à l'appareil et qui se trouvent dans une enveloppe située à l'intérieur du carton d'emballage de ce dernier. **L'utilisateur doit conserver cette documentation dans un endroit accessible, pour pouvoir la consulter ultérieurement.**
- Informer l'utilisateur concernant le contrôle régulier de la pression de l'eau dans la chaudière et les opérations à effectuer pour rétablir une pression correcte, si nécessaire, dans l'installation de chauffage.
- Si l'appareil devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, s'assurer toujours que la présente notice accompagne l'appareil et qu'elle puisse être consultée par le nouvel utilisateur et/ou l'installateur.

Dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, consécutifs au non respect des instructions contenues dans la présente notice, le fabricant ne pourra pas être tenu responsable.

1.5 - AVERTISSEMENTS POUR LA SECURITE



ATTENTION!

L'installation, le réglage et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par des personnes professionnellement qualifiées, en conformité avec les normes et dispositions en vigueur.

Une erreur d'installation peut provoquer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable.



DANGER!

Les travaux d'entretien ou les réparations éventuelles de l'appareil, doivent être effectués par des personnes professionnellement qualifiées et autorisées par UNICAL. On recommande toujours de faire suivre l'appareil dans le cadre d'un contrat d'entretien annuel et cela, dès la première année d'utilisation.

Un entretien insuffisant ou irrégulier peut compromettre la sécurité opérationnelle de l'appareil et provoquer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable.



ATTENTION!

Pour serrer ou desserrer les raccords de l'appareil, n'utiliser que des clés ouvertes adéquates.

L'utilisation non conforme et/ou des outils inadéquats, peuvent provoquer des dommages graves (par ex.: des fuites d'eau).



DANGER!

Substances explosives ou facilement inflammables

Ne pas utiliser ou entreposer de matériaux explosifs ou facilement inflammables (par ex.: essence, vernis, papiers, etc.) dans le local où l'appareil se trouve installé.

1.6 - PLAQUE SIGNALÉTIQUE

The diagram shows a rectangular label for a Unical product. At the top left is the 'Unical' logo. At the top right is the CE mark followed by a circled '1'. Below the logo, the label is divided into several sections with numbered boxes for data entry:

- S.N°**: A box containing a circled '2' followed by a slash and a circled '3'.
- Model**: A long box containing a circled '4'.
- Power**: 'Pn =' followed by a box with a circled '6' and 'kW'.
- Factor R**: 'R =' followed by a box with a circled '5'.
- Flow**: 'kW' followed by 'D =' and a box with a circled '7', and 'l/min'.
- Primary Circuit**: 'PMS=' followed by a box with a circled '8' and 'bar', and 'T max =' followed by a box with a circled '9' and '°C'.
- E.C.S. Circuit**: 'PMW=' followed by a box with a circled '10' and 'bar', and 'T max =' followed by a box with a circled '11' and '°C'.
- Electrical**: '230 V ~ 50 Hz' followed by a box with a circled '12' and a dot.

At the bottom left, there are two icons: a warning triangle and a book icon.

LEGENDE :

- 1 = P.I.N. (N° de certification du produit)
- 2 = (S.N°) N° de série
- 3 = Année de fabrication
- 4 = Modèle
- 5 = Facteur R
- 6 = (Pn) Puissance utile nominale nécessaire côté primaire
- 7 = (D) Débit spécifique en E.C.S. selon EN 625
- 8 = (PMS) Pression maxi. de service circuit chauffage
- 9 = (T max) Température maxi chauffage côté primaire
- 10 = (PMW) Pression maxi de service circuit E.C.S.
- 11 = (T max) Température maxi E.C.S.
- 12 = Puissance électrique absorbée

1.7 - AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Cette notice technique fait partie intégrante et essentielle du produit et doit être impérativement remise à l'utilisateur.

Lire attentivement les avertissements contenus dans la présente notice car ils fournissent des indications importantes au niveau de la sécurité d'utilisation et de manutention.

Conserver avec soin la présente notice afin de pouvoir toujours la consulter ultérieurement.

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et en respectant les instructions du fabricant, par des personnes professionnellement qualifiées.

Par "personne professionnellement qualifiée", il s'entend une personne ayant des compétences techniques dans le secteur des composants et des installations de chauffage/de production d'eau chaude sanitaire (E.C.S.) et plus particulièrement les **S.A.V autorisés par UNICAL**.

Un défaut dans l'installation peut entraîner des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable.

Au préalable de toute opération d'entretien, de manutention ou de réparation sur l'appareil, couper l'alimentation électrique sur ce dernier (agir pour cela sur l'interrupteur général de coupure situé obligatoirement en amont de ce dernier).

En cas de panne et/ou de fonctionnement anormal de l'appareil, n'envisager aucune tentative de réparation ou d'intervention directe, mais faire appel à une personne professionnellement compétente.

L'éventuelle intervention de réparation devra être effectuée exclusivement par un service d'assistance autorisé, qui n'utilisera que des pièces de remplacement d'origine. Le non respect des clauses décrites ci-dessus peut compromettre la sécurité d'utilisation de l'appareil.

Pour garantir l'efficacité de l'appareil et pour son fonctionnement correct, il est indispensable de faire effectuer un entretien périodique de ce dernier, en se conformant toujours aux instructions fournies par **UNICAL**.

Lorsque l'on décide de ne plus utiliser l'appareil, il est impératif de rendre inoffensives les parties qui peuvent être sources potentielles de danger.

Dans le cas où l'appareil devait être vendu ou transféré chez un utilisateur différent, s'assurer toujours que cette notice technique accompagne le matériel, afin que le nouveau propriétaire ou l'installateur puissent la consulter.

Pour tous les appareils vendus avec des options, il devra être fourni uniquement des pièces d'origine d'**UNICAL**.

Cet appareil devra être destiné exclusivement à l'usage pour lequel il a été conçu et toute autre utilisation aléatoire devra être considérée comme impropre et dangereuse.

CARACTERISTIQUES TECHNNIQUES ET DIMENSIONS

2.1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Le **DSP 110** est un ballon d'accumulation d'eau chaude sanitaire qui peut être directement raccordé sur tout modèle de chaudière CHAUFFAGE SEUL.

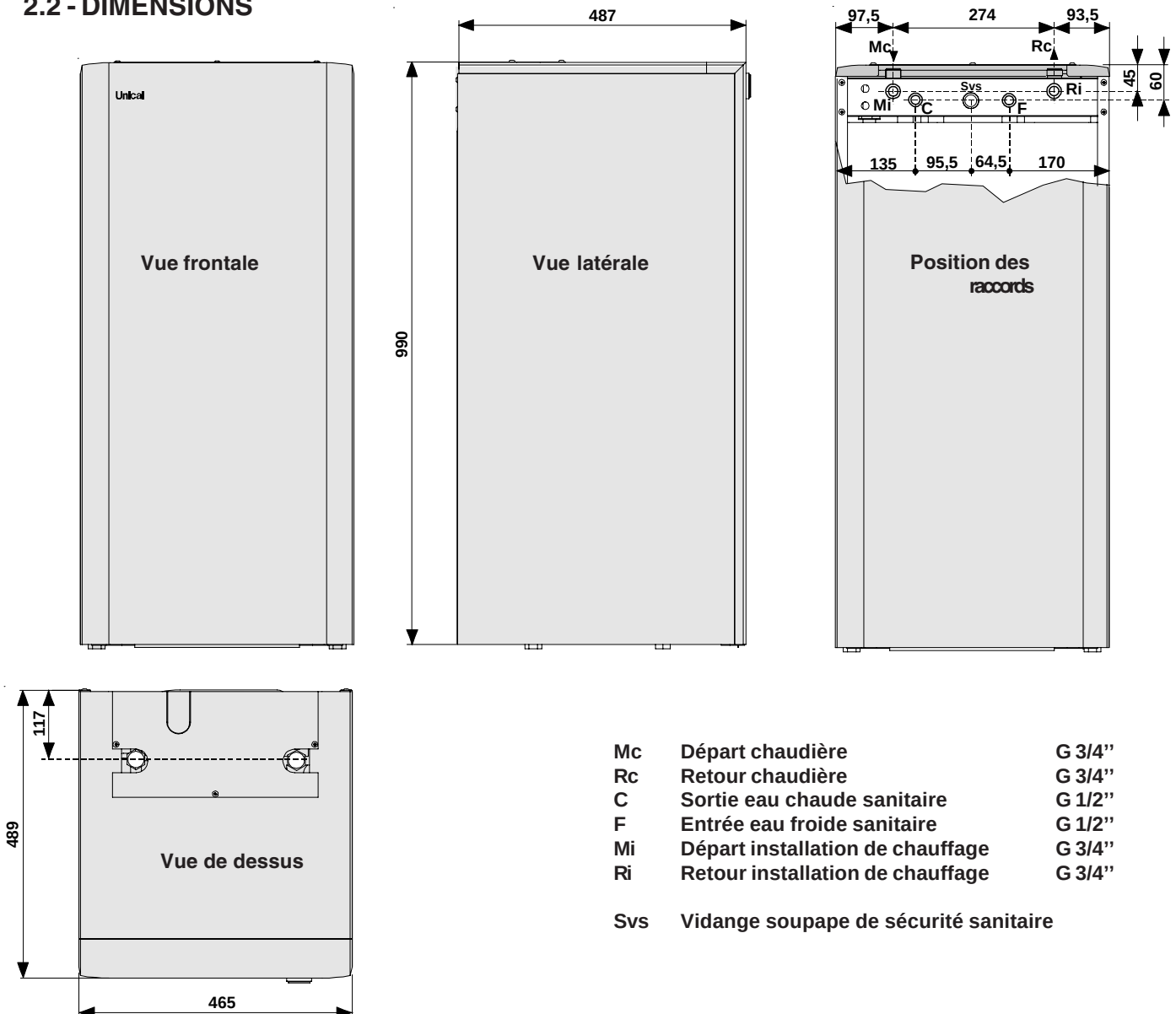
Le **DSP 110** est constitué par une cuve verticale **en acier inoxydable** de 107 litres de capacité, équipée d'un serpentin interne hélicoïdale de grande surface d'échange. La cuve du ballon est protégée contre la corrosion par une anode en magnésium.

L'isolation de la cuve est réalisée par une enveloppe en mousse de polyuréthane à haute densité et son habillage est constitué par une tôle d'acier vernie au four.

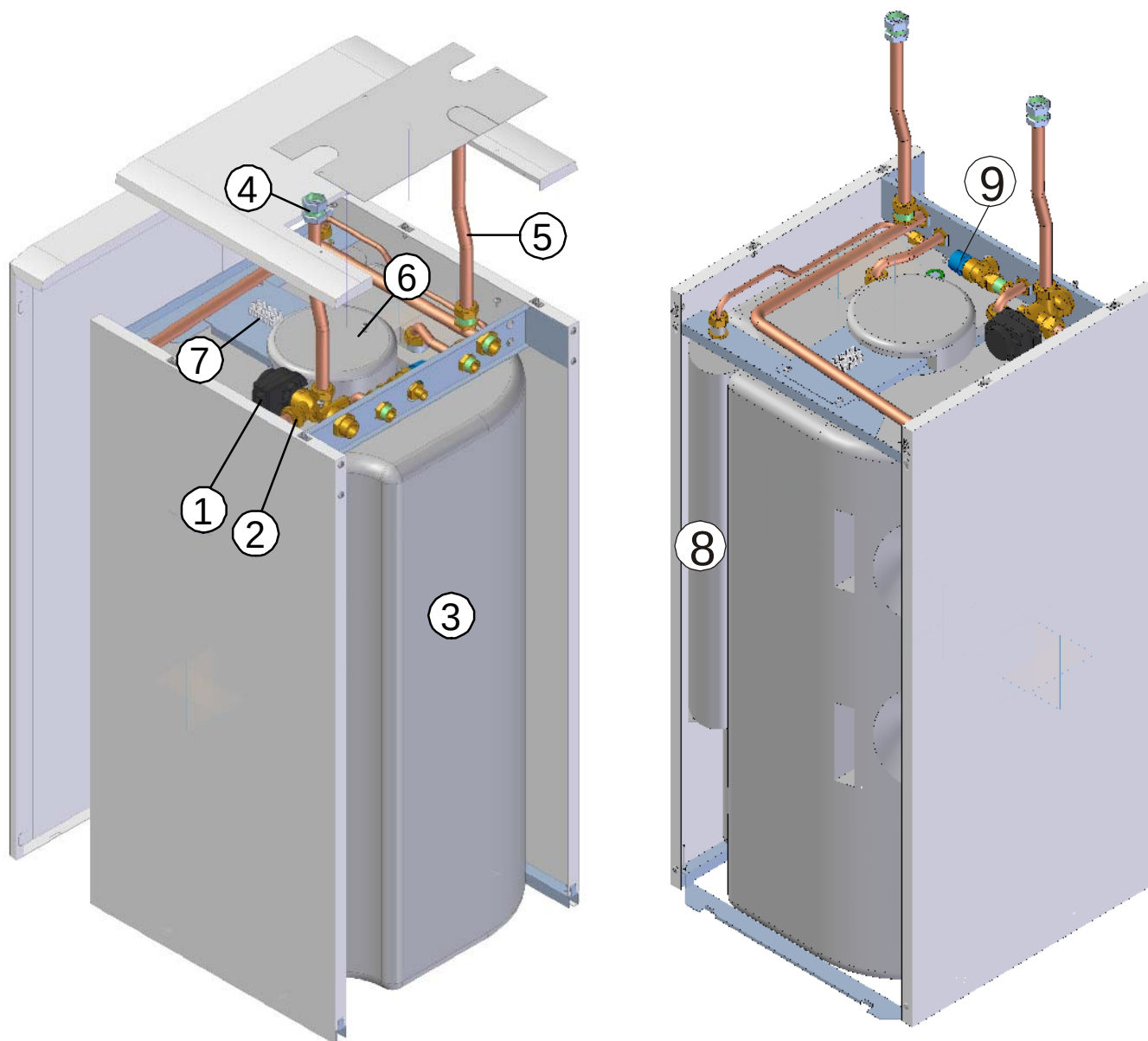
DESCRIPTION DES COMPOSANTS :

- Ballon vertical de 107 litres avec serpentin d'échange hélicoïdale
- Vanne déviatrice motorisée à 3 voies
- Thermomètre
- Vase d'expansion sanitaire (4 litres)
- Tuyaux de liaison avec la chaudière éventuelle (ALKON 18/28/35 R)
- Robinet de vidange
- Anode de protection en magnésium
- Bride de visite et d'inspection
- Kit pompe de recyclage (en option, réf.00360760)
- Kit carter ALKON-BALLON (en option, réf.00361425)

2.2 - DIMENSIONS



2.3 - COMPOSANTS PRINCIPAUX



- 1 Moteur de la vanne déviatrice
- 2 Vanne déviatrice à 3 voies
- 3 Ballon d'accumulation d'E.C.S.
- 4 Tuyau de retour de la chaudière ALKON 18 R
- 5 Tuyau de départ vers la chaudière ALKON 18 R
- 6 Capot de protection de la bride du ballon
- 7 Bornier de raccordement électrique
(Sonde sanitaire - Moteur de la vanne déviatrice)
- 8 Vase d'expansion sanitaire
- 9 Soupape de sécurité sanitaire tarée à 7 bar

Caractéristiques techniques et dimensions

Robinet de vidange en position normale d'arrêt



Robinet de vidange en position vidange du ballon



ANODE EN MAGNESIUM



Vidange de la cuve du ballon :

- Couper la tension d'alimentation électrique.
- Fermer la vanne de coupure située sur l'alimentation en eau froide du ballon.
- Retirer le bouchon de protection "A" et visser la tétine "B" sur le filetage du robinet de vidange du ballon, afin de fixer ensuite sur celle-ci un tuyau suffisamment long pour relier le robinet à une évacuation vers l'égout.
- Ouvrir le robinet de vidange du ballon.
- Ouvrir un robinet de puisage d'eau chaude de l'installation sanitaire pour permettre à l'air de rentrer dans la cuve et d'effectuer la vidange de la cuve.



Le ballon est doté d'origine d'une anode de protection en magnésium qui, dans des conditions de fonctionnement normales, doit avoir une durée de vie de 2/3 années et par conséquent, être contrôlée tous les 2 ans environ.

Dans le cas particulier d'une eau particulièrement agressive, on doit effectuer une vérification annuelle de l'anode.

Pour accéder à l'anode en magnésium, retirer au préalable le capot de protection en polystyrène situé sur la bride.

2.4 - DONNEES DE FONCTIONNEMENT

DONNEES NOMINALES MINIMALES DECLAREES.

Nota : Le ballon DSP 110 est prévu pour être accouplé avec des chaudières ALKON 18* - 28 - 35 R.

Les données déclarées correspondent au minimum obtenu avec la chaudière ALKON R de puissance minimale.

DSP 110 inox accouplé à ALKON 18 R		
Débit thermique (avec ALKON 18 R*)	kW	17,0
Puissance utile minimale (avec ALKON 18 R*)	kW	3,2
Capacité totale du vase d'expansion sanitaire	l	4
Pression minimum du circuit sanitaire	bar	0,5
Pression maximum du circuit sanitaire	bar	10
Capacité en eau de la cuve du ballon	l	107
Débit spécifique en eau chaude sanitaire ($\Delta t = 30^\circ\text{C}$)	l/min.	20,8
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec $\Delta t = 45\text{ K}$	l/min	4,98
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec $\Delta t = 40\text{ K}$	l/min	5,6
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec $\Delta t = 35\text{ K}$	l/min	6,4
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec $\Delta t = 30\text{ K}$ (*)	l/min	7,5
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec $\Delta t = 25\text{ K}$ (*)	l/min	9
Disponibilité d'E.C.S. à 45°C en 10 minutes avec un stockage à 60°C et une eau froide à 10°C	l	243
VALEUR DU FACTEUR "R" D'ACCUMULATION	R =	quatre
Plage de réglage température de consigne sanitaire (Mini - Maxi)	$^\circ\text{C}$	25 - 65
Alimentation électrique: Tension/Fréquence	V/Hz	230/50
Fusible sur l'alimentation électrique	A (F)	4
Puissance maximum absorbée - (avec pompe de recyclage en option)	W	3 - (46)
Poids net	Kg	53

3

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

3.1 - AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX



DANGER!

Cet appareil doit être destiné exclusivement à l'usage pour lequel il a été conçu. Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et potentiellement dangereuse.

Cet appareil sert à réchauffer de l'eau à une température inférieure à celle de l'ébullition, à la pression atmosphérique.



DANGER!

L'appareil est conçu pour être installé exclusivement à l'intérieur d'un local technique adéquat et par conséquent, ne peut pas fonctionner à l'extérieur.



ATTENTION!

L'appareil doit être installé uniquement par une personne professionnellement qualifiée qui, sous sa propre responsabilité, puisse garantir le respect des normes en vigueur.

3.2 - CONDITIONS D'INSTALLATION

BATIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux normes, textes et règles de l'art en vigueur, notamment:

- Arrêté du 2 août 1977
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.
- Norme NF P 45-204 - Installations de gaz (anciennement DTU N° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984) en particulier pour ce qui concerne :
 - le volume du local
 - les surfaces ouvrant sur l'extérieur
 - l'évacuation des produits de la combustion
- Règlement Sanitaire Départemental. Entre autres : La présence sur l'installation d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental type.

Pour les appareils raccordés au réseau électrique:

- Norme NF C 15-100 pour les raccordements électriques et, en particulier, l'obligation de raccordement à une prise de terre (NF C 73-600).
- Norme P 50-410: règles de conception et de dimensionnement (DTU 68.1).

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux normes, textes et règles de l'art en vigueur, notamment:

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils:

- Articles GZ: "Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés"

Ensuite, suivant l'usage:

- Articles CH: "Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire"

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc. .)

Certificat de conformité: Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05/02/99, l'installateur est tenu d'établir un certificat de conformité approuvé par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de **modèle 2** après réalisation d'une installation de gaz neuve.
- de **modèle 4** après remplacement d'une chaudière par une nouvelle.

Une installation non conforme aux normes et textes réglementaires décrits ci-dessus, peut être à l'origine de dommages sur des personnes, des animaux ou des objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable.

3.3 - EMBALLAGE

Le ballon **DSP 110** est livré complètement assemblé et emballé dans un carton robuste.



NOTE!

Après avoir déballé l'appareil, s'assurer de la parfaite intégrité du contenu de ce dernier.



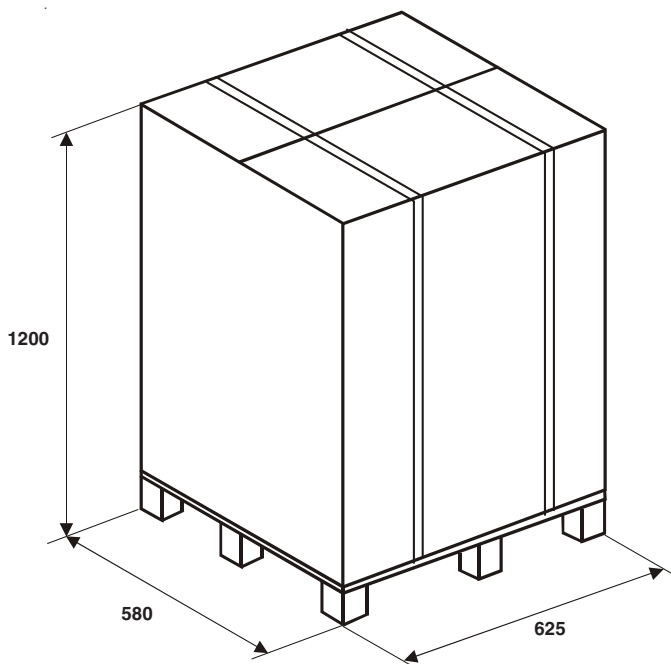
DANGER!

Les éléments composant l'emballage (boîte en carton, agrafes, sachets en plastique, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants, car ils représentent une source de danger potentiel.

Unical décline toute responsabilité dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, consécutifs au non respect des points sus-mentionnés.

Dans l'emballage, en plus de l'appareil, on trouvera :

- La présente notice technique d'installation et d'entretien;
- La carte de demande de garantie;
- N° 2 tuyaux de liaison avec la chaudière ALKON 18/28/35 R éventuelle.



Instructions pour l'installation

3.4 - POSITIONNEMENT DU BALLON

Dans le choix du lieu d'installation de l'appareil, tenir compte des indications de sécurité suivantes :

- Placer l'appareil dans un local protégé contre le gel.
- La paroi contre laquelle sera installée l'appareil doit être constituée par un matériau non inflammable.



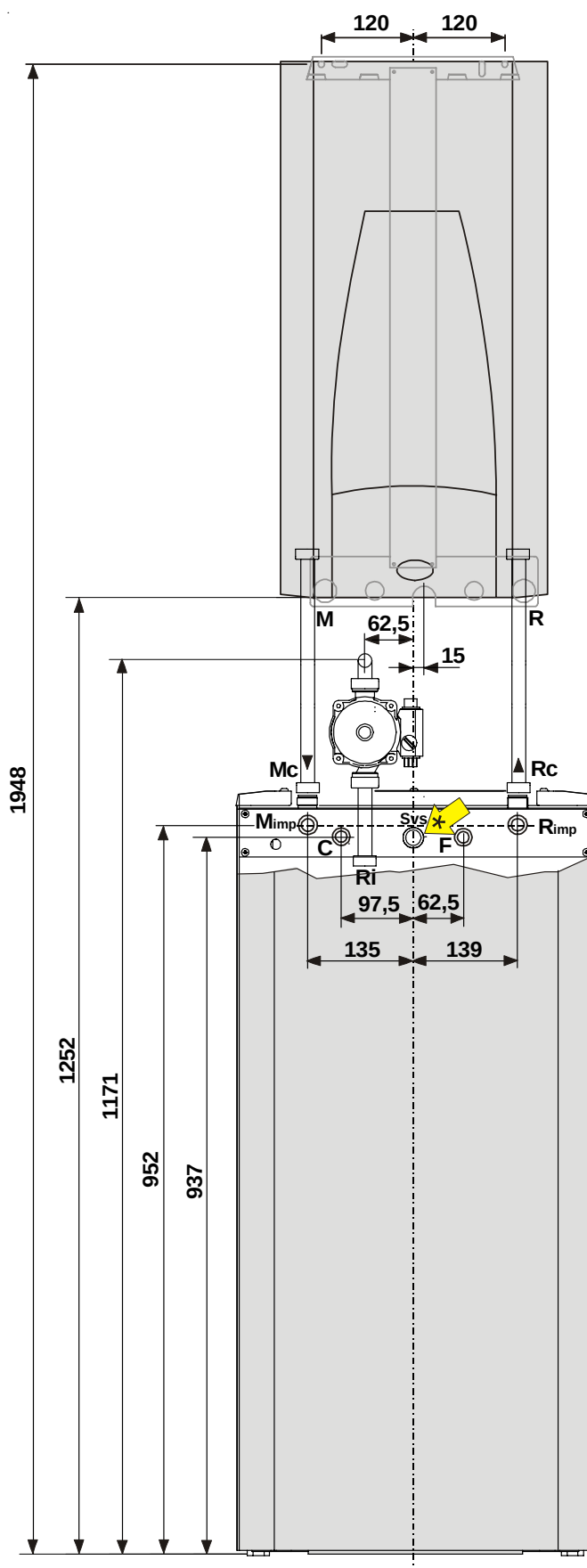
Laisser une distance d'au moins 100 mm de chaque côté de l'appareil, pour faciliter les éventuelles opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire.

- C** = Eau chaude sanitaire (1/2")
F = Eau froide sanitaire (1/2")
R imp. = Retour installation (3/4")
M imp. = Départ installation (3/4")
Rc = Retour chaudière (3/4")
Mc = Départ chaudière (3/4")
Svs (*) = Vidange soupape de sécurité 7 bar
Ri = Recyclage sanitaire (3/4")

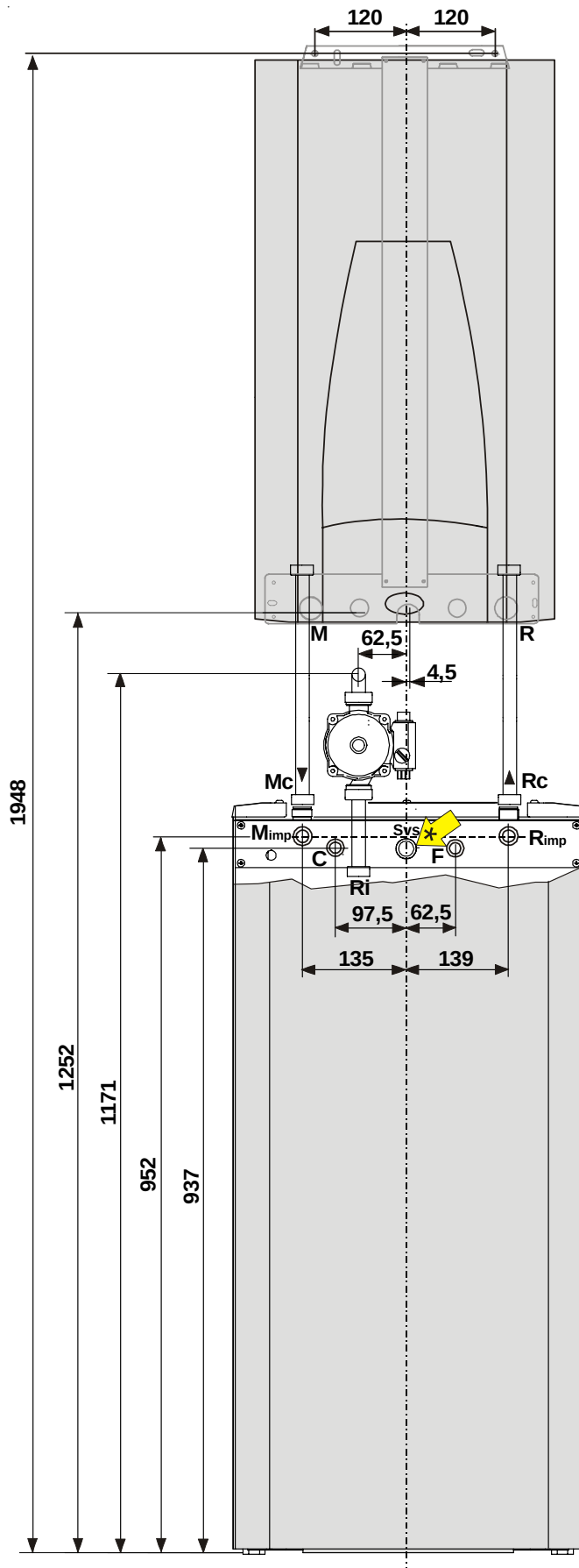


La pompe de recyclage sanitaire représentée sur les schémas de raccordements ci-contre, est optionnelle et peut être commandée sous la réf.00360760.

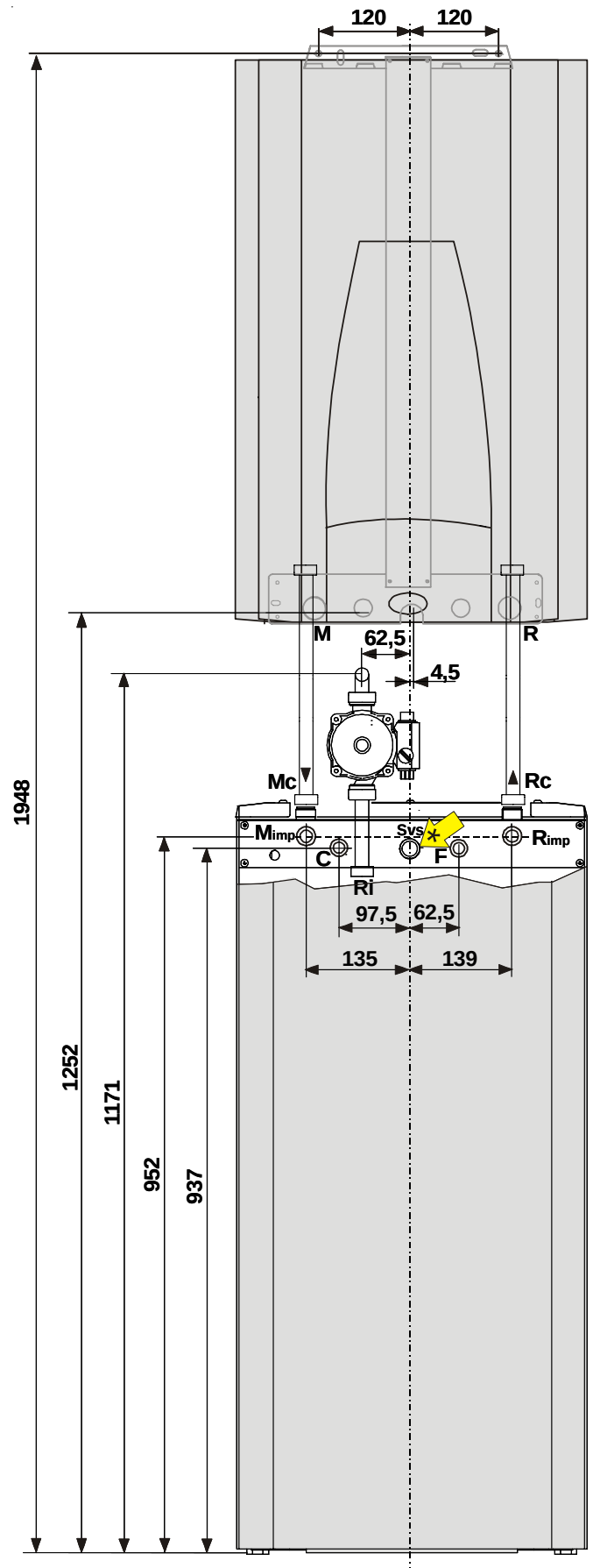
ALKON 18 R



ALKON 28 R



ALKON 35 R



Instructions pour l'installation

3.5 - RACCORDEMENT DU CHAUFFAGE



ATTENTION!

Avant de raccorder l'appareil à l'installation de chauffage, procéder à un lavage soigneux des tuyauteries avec un produit adéquat et cela, afin d'éliminer les impuretés telles que limailles, soudures, huiles et graisses diverses pouvant être présentes dans cette dernière. Ces corps étrangers seraient susceptibles d'être entraînés dans le serpentin d'échange du ballon, ce qui en perturberait le bon fonctionnement.

Pour le rinçage du circuit hydraulique, ne pas utiliser de solvants, car cela pourrait endommager irrémédiablement l'installation de chauffage et/ou ses composants.

Le non respect des instructions figurant dans la présente notice, peut causer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable.



Raccordement Chaudière/Ballon :

Les tuyaux de départ (M) et de retour (R) chauffage en provenance de la chaudière doivent être raccordés sur le ballon (partie supérieure) au niveau des raccords de 3/4" (respectivement Mc et Rc).

Dans la fourniture du ballon sont compris les tuyaux de liaison nécessaires pour le raccordement éventuel entre le DSP 110 et une chaudière ALKON 18/28/35 R.



Raccordement Ballon/Installation de chauffage :

Les tuyaux de départ (M imp) et de retour (R imp) du ballon DSP 110 doivent être raccordés à l'installation de chauffage.

Pour le dimensionnement des tuyauteries du circuit de chauffage, il est nécessaire de tenir compte des pertes de charge induites par les différents composants de l'installation et par sa propre configuration.

Le parcours des tuyauteries devra être étudié avec soin, pour éviter la formation de bulles d'air et pour faciliter la purge en continu de l'installation.

3.6 - RACCORDEMENT DU SANITAIRE



ATTENTION!

Avant de raccorder l'appareil à l'installation sanitaire, procéder à un lavage soigneux des tuyauteries avec un produit adéquat et cela, afin d'éliminer les impuretés telles que limailles, soudures, huiles et graisses diverses pouvant être présentes dans cette dernière. Ces corps étrangers seraient susceptibles d'être entraînés dans la cuve du ballon, ce qui en perturberait le bon fonctionnement.

Le non respect des instructions figurant dans la présente notice, peut causer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable.

Les tuyauteries de sortie de l'eau chaude sanitaire et d'entrée d'eau froide doivent être connectées respectivement sur les raccords en 1/2" C et F du ballon.



ATTENTION!

La pression du réseau d'alimentation en eau froide ne doit pas être supérieure à 3 bar (dans le cas contraire, installer un réducteur de pression adapté en amont du ballon d'accumulation).



NOTE!

La dureté de l'eau d'alimentation conditionne la fréquence de détartrage de la cuve du ballon d'accumulation.

Dans le cas d'utilisation d'une eau d'alimentation caractérisée par une dureté supérieure à 15°f, on suggère la mise en place d'un adoucisseur adapté.



ATTENTION!

S'assurer que les tuyauteries de l'installation de chauffage et de sanitaire ne soient pas utilisées comme mise à la terre de l'installation électrique ou téléphonique, car elles ne sont absolument pas prévues à cet effet.

3.7 - RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Vidange soupape de sécurité sanitaire



ATTENTION!

Prévoir toujours, en correspondance avec la soupape de sécurité sanitaire tarée à 7 bar, un raccordement à l'égout de la vidange de cette dernière parfaitement visible et réalisé par l'intermédiaire d'un entonnoir avec siphon.



ATTENTION!

En cas d'absence du raccordement de cette vidange à l'égout, l'intervention éventuelle de la soupape de sécurité sanitaire peut causer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable.

Avertissements généraux

L'installation de l'appareil exige le raccordement électrique à un réseau alimenté en 230V - 50Hz, monophasé: ce raccordement doit être effectué conformément aux normes électriques en vigueur et doit être complété par une mise à la terre efficace.

Il est nécessaire de vérifier ce critère fondamental de sécurité et en cas de doute, de faire effectuer un contrôle approfondi de l'installation électrique par un technicien qualifié.



ATTENTION!

On rappelle qu'il est obligatoire d'installer sur la ligne d'alimentation électrique de l'appareil un interrupteur bipolaire (avec une distance mini entre les contacts de 3 mm), d'un accès aisé pour faciliter et accélérer d'éventuelles opérations d'entretien.

Raccordement électrique entre un ballon DSP 110 et une chaudière UNICAL type R

Les chaudières UNICAL de type ALKON R (chauffage seul), sont équipées d'origine de 2 câbles, repérés par des étiquettes (SS et MVD). Ces câbles devront être raccordés sur le bornier prévu à cet effet au niveau du ballon DSP 110 et qui est situé dans la partie supérieure de ce dernier.

Les raccordements électriques sont représentés dans le chapitre "SCHEMA DE RACCORDEMENT PRATIQUE" (parag. 3.8).



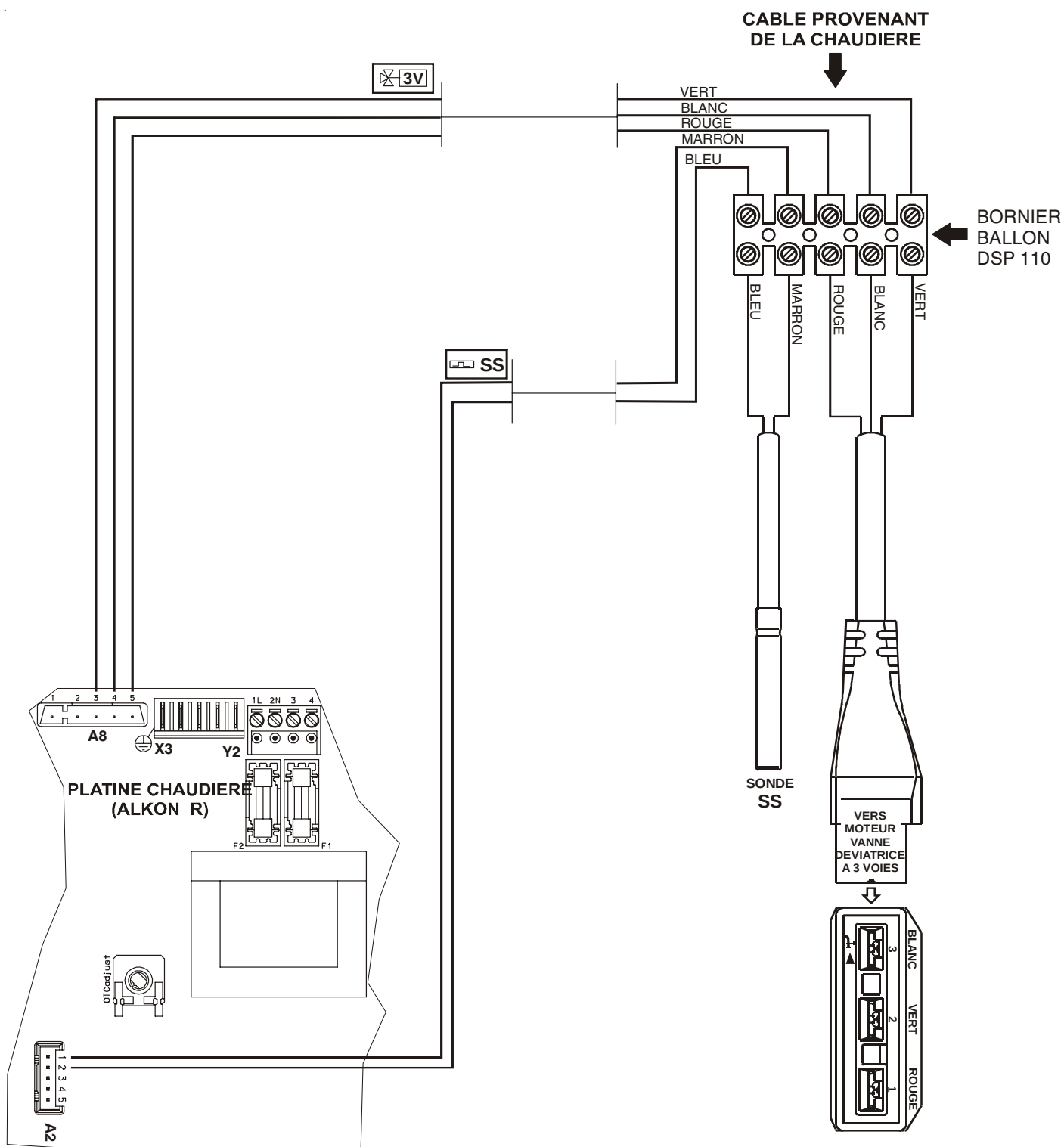
DANGER!

L'installation électrique doit être réalisée uniquement par un professionnel qualifié. Avant d'effectuer les raccordements ou toute autre opération sur les parties électriques, couper l'alimentation générale située en amont de l'appareil et s'assurer qu'elle ne puisse pas être réactivée, même de façon accidentelle.

Instructions pour l'installation

3.7 - SCHEMA DE RACCORDEMENT PRATIQUE

Schéma de raccordement pratique entre le DSP 110 et une chaudière de type ALKON R



LEGENDE :

SS = Sonde Sanitaire

3V = Moteur de la vanne déviatrice

4

VERIFICATIONS ET ENTRETIEN



ATTENTION!

Des vérifications et entretiens effectués dans les règles de l'art et à intervalles réguliers, ainsi que l'utilisation exclusive de pièces de rechange d'origine fournies par UNICAL, sont primordiaux pour obtenir un fonctionnement sans anomalie et garantir une durée de vie optimale du ballon.



DANGER!

Le manque de vérifications et d'entretien régulier, peut provoquer des dommages matériels ou même sur des personnes.

On recommande vivement de prendre, dès la première année d'utilisation du ballon, un contrat annuel d'entretien auprès d'une société de **S.A.V. autorisée par UNICAL**.

La vérification au cours de l'entretien périodique, sert à déterminer l'état effectif de l'appareil et à le comparer avec l'état optimal qu'il devrait avoir. Cela peut être effectué par l'intermédiaire de mesures adaptées et de contrôles visuels.

L'entretien est nécessaire pour éliminer les éventuelles dérives pouvant être constatées au cours du fonctionnement dans le temps de l'appareil. Les dérives éventuelles pourront être corrigées par des simples opérations de nettoyage, de réglage ou par le remplacement éventuel, à titre préventif, des composants sujets à détérioration au cours du temps.

Les intervalles périodiques d'entretien sont déterminés par le technicien, sur la base de l'état effectif de l'appareil constaté au cours de la première inspection de ce dernier.

Instructions concernant l'entretien périodique:



ATTENTION!

Pour assurer une longévité prolongée de toutes les fonctions de l'appareil et ne pas l'endommager, on doit toujours utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine fournies par UNICAL.

Au préalable de toute opération d'entretien, procéder comme indiqué ci-dessous :

- Couper l'alimentation électrique du secteur 230V - 50Hz.
- Si nécessaire et en fonction du type d'intervention à effectuer, fermer les vannes de barrage situées sur le départ et le retour du circuit de chauffage, ainsi que la vanne de barrage située sur l'alimentation d'eau froide du réseau.
- Retirer le panneau supérieur d'habillage de l'appareil.

Après avoir terminé toutes les opérations d'entretien, procéder comme indiqué ci-dessous :

- Ouvrir, le cas échéant, les vannes de barrage situées sur le départ et le retour du circuit de chauffage.
- Ouvrir, le cas échéant, la vanne de barrage située sur l'alimentation d'eau froide du réseau.
- Rebrancher l'appareil au secteur 230V - 50Hz.
- Vérifier l'étanchéité de l'appareil au niveau des composants hydrauliques.
- Remonter le panneau supérieur d'habillage de l'appareil.

Contrôles et entretien

OPERATIONS D'ENTRETIEN CONSEILLEES	Vérification annuelle	Vérification tous 2 ans	Remplacer tous 2 ans
Contrôler l'étanchéité des raccords et du joint de la bride	●		
Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité 7 bar			●
Nettoyer ou détartrer la cuve du ballon		●	
Contrôler l'anode en magnésium		●	
Contrôler la pression du vase d'expansion sanitaire	●		
Contrôler la sonde sanitaire	●		



NOTE!

La pression de pré-charge du vase d'expansion sanitaire doit être inférieure de 0,5 bar par rapport à la pression d'alimentation en eau froide du réseau.

Par exemple: dans le cas où la pression d'alimentation en eau froide aura une valeur de 3,5 bar, **le vase d'expansion sanitaire devra être pré-chargé à une valeur de 3 bar.**

Unical France S.A.

Z.I. de Sure 01390 SAINT ANDRE DE CORCY Tél: 04.72.26.81.00 - Fax : 04.72.26.47.48
www.unical.fr

Unical décline toute responsabilité dans le cas d'inexactitudes si elles sont dues à des erreurs de transcription et d'impression. Elle se réserve également le droit d'apporter à ses produits les modifications qu'elle jugera utiles ou nécessaires, sans en modifier les caractéristiques essentielles.

